



## SALLE DES CONGRÈS Faculté de droit, d'économie et de gestion

10, avenue Pierre Larousse  
92240 Malakoff  
Métro ligne 13  
Station Malakoff - Plateau de Vanves

Inscription par courriel à  
[vincent.jungl@parisdescartes.fr](mailto:vincent.jungl@parisdescartes.fr)

SITE INTERNET DU PROJET DE RECHERCHE  
<https://regulation-ia.recherche.parisdescartes.fr/#>

FACULTÉ DE DROIT  
D'ÉCONOMIE  
ET DE GESTION



UNIVERSITÉ  
PARIS  
DESCARTES

U<sup>S</sup>PC  
Université Sorbonne  
Paris Cité

*Projet interdisciplinaire de recherche  
Quelle régulation pour l'intelligence artificielle ?*

# INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET JUSTICE

Mardi 2 avril 2019  
14h-19h

Salle des Congrès  
Faculté de droit, d'économie et de gestion



LIPADE  
Laboratoire d'Informatique PARIS Descartes

LIRAES  
Economie de la Santé



MATRICE VANVES MALAKOFF

# Intelligence artificielle et justice

Sous la Présidence de M. Pierre BERLIOZ

Professeur à l'Université Paris Descartes  
et directeur de l'EFB

## 14h00 Table ronde 1 - Quels usages, aujourd'hui et demain ?

Les usages de l'intelligence artificielle dans le domaine de la Justice se font de plus en plus nombreux, et le seront encore davantage à l'avenir : analyse de documents, investigation, automatisation de procédures et de rédaction d'actes, justice prédictive, résolution de litiges en ligne, assistants conversationnels...

Un état des lieux, actuel et prospectif, de ses usages, permettra de faire apparaître les bénéfices et les inconvénients de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le domaine de la Justice.

### Intervenants :

**M. Benjamin JEAN**, *Président, Open Law*

**M. Romain COUSIN**, *Directeur du développement et des données éditoriales, LexisNexis*

**M<sup>me</sup> Anne SOUVIRA**, *Commissaire divisionnaire, chargée de mission aux questions liées à la cybercriminalité au Cabinet du Préfet de Police*

**M<sup>me</sup> Julie SERRIER**, *Président, Young Avotech*

**M. Serge LOPOUKHINE**, *Cyber investigation, Webdrone*

**M. Thomas ANDRIEU**, *Directeur des affaires civiles et du sceau*

15h30 - Pause

## 15h45 Table ronde 2 - Faut-il réguler ? Comment ?

La régulation de l'intelligence artificielle est-elle nécessaire voire opportune ? Comment se prémunir des risques liés à l'utilisation de l'intelligence artificielle, sans en perdre les bénéfices ?

Faut-il légiférer et, si oui, quand ? En amont ou en aval du développement des utilisations de l'intelligence artificielle ? Faut-il simplement encadrer cette utilisation par des instruments de droit souple, notamment des chartes éthiques ?

### Intervenants :

**M. Bernard PAILHÈS**, *Coordonnateur national pour la stratégie d'intelligence artificielle*

**M. Jérémy BENSOUSSAN**, *Avocat, Directeur du département droit des robots, Lexing Alain Bensoussan avocats*

**M. Xavier RONSIN**, *Premier Président, Cour d'appel de Rennes, Expert scientifique auprès de la CEPJ (Conseil de l'Europe)*

**M. Bertrand WARUSFEL**, *Professeur à l'Université Paris 8, Avocat*

**M. Tilen CUK**, *Chercheur, centre Perelman, ULB Bruxelles*

17h15 - Pause

## 17h30 Table ronde 3 - Quelles règles pour une régulation intelligente ?

Comment faut-il encadrer l'*open data* des décisions de justice (collecte, régime des bases de données) ? Quel doit être le régime des données de justice (propriété ou non des données, et du résultat du traitement des données par l'algorithme) ? L'intelligence artificielle peut-elle être utilisée en matière pénale et, si oui, comment ? Quelles règles pour la résolution des litiges en ligne ? Quel impact sur la réglementation de la prestation de service juridique et des professions du droit ?

Les questions sont nombreuses, et appellent des réponses concrètes.

### Intervenants :

**M. Stéphane HARDOUIN**, *Secrétaire général adjoint, Ministère de la Justice*

**M. Jérémy BENSOUSSAN**, *Avocat, Directeur du département droit des robots, Lexing Alain Bensoussan avocats*

**M. Bertrand WARUSFEL**, *Professeur à l'Université Paris 8, Avocat*

**M<sup>me</sup> Julie SERRIER**, *Président, Young Avotech*

**M. Denis BERTHAULT**, *Directeur des contenus en ligne, LexisNexis*

**M<sup>me</sup> Myriam QUEMÉNER**, *Premier Avocat Général à la Cour d'appel de Paris*